



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CAF

Question écrite n° 13370

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés que rencontrent les allocataires de la caisse d'allocations familiales à Narbonne depuis qu'a été supprimé l'accueil public de ce service. Elle lui rappelle que, depuis le début du mois de novembre 2012, aucun accueil physique n'est plus assuré dans cette ville pour les allocataires qui doivent désormais téléphoner, communiquer par courriel ou écrire pour accéder à ces services parfois vitaux. Or un certain nombre d'allocataires n'a accès ni à l'écrit ni au téléphone ni à internet facilement. L'absence d'un guichet où rencontrer physiquement les agents accentue la précarisation chez un public déjà en grande difficulté, d'autant qu'il est souvent nécessaire de joindre plusieurs fois la CAF pour obtenir une réponse à une demande. Dans le contexte économique actuel, il lui semble nécessaire de fournir à certains allocataires un soutien à la mesure des difficultés qu'ils affrontent. Aussi elle lui demande quelles incitations elle compte prendre pour rétablir l'accueil physique des allocataires à Narbonne.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13370

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7264

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)